

SAINT-GERMAIN-DES-CHAMPS

4. Le Grand Ruissotte

Données relatives à la présente planche
NB : les plans des PPRn et autres servitudes sont annexés au PLUi

- Zonage
- UA,B(a,m,r,v) - Zone urbaine à vocation mixte
 - UA,B(a,m,v)j - Sous-secteur de jardin
 - A - Zone agricole protégée
 - Ac(a,m,v) - Zone constructible pour l'activité agricole
 - Espace boisé classé
 - Autre élément de paysage (bosquet, haie, jardin, etc.)
 - Zone humide

